



PROVIDENCE-INFOS

Liaison Parents-Ecole
2010-2011 N°9
Mai 2011

Chers Parents,

L'année scolaire touche à sa fin et vous trouverez donc en annexe l'horaire des examens de juin et tous les renseignements concernant le mois de juin ainsi que l'organisation de la rentrée.

Nous invitons les Parents à soutenir leurs enfants dans cette période difficile (par une présence, une organisation familiale, le silence,...) et nous souhaitons à tous les élèves un bon courage et une pleine réussite à la hauteur des moyens mis en œuvre.

Bonne fin d'année scolaire.

L. Vanvilthoven
Directeur du DOA

J. Calomne
Directeur des 2^e & 3^e degrés

P. Cabeke,
Directeur-Adjoint 2^e & 3^e degrés

Session de bilans

En annexe, vous trouverez l'horaire de la session de juin pour la classe de votre enfant. Vous remarquerez les moments où celui-ci est en congé d'étude. Durant ce congé, il peut rentrer travailler à la maison. Cependant, une étude est prévue à l'Institut. Afin que nous puissions organiser l'école, n'oubliez pas de compléter avec précision le talon-réponse en annexe.

Durant la session :

Au 1^{er} degré :

Si les élèves ont un seul examen : ils peuvent rentrer étudier au moment indiqué dans l'horaire en annexe.

Si les élèves ont deux examens : ils restent en classe jusqu'à la fin prévue du second examen et peuvent alors rentrer étudier à domicile.

Au 2^e degré :

Si les élèves ont un seul examen : ils peuvent rentrer étudier au moment indiqué dans l'horaire en annexe.

Si les élèves ont deux examens : ils restent en classe jusqu'à la fin du 1^{er} examen et, au cours du 2^e examen, ils peuvent quitter au plus tôt ½ heure avant la fin prévue à l'horaire pour autant qu'ils aient terminé leur épreuve.

Au 3^e degré :

Les élèves sont autorisés à quitter la salle d'examen dès qu'ils ont terminé. S'ils ont un deuxième examen, ils ne peuvent pas stationner dans les couloirs, ne peuvent pas quitter l'Institut mais peuvent se rendre soit aux foyers soit à la salle de fêtes.

Pour les 1^{er} et 2^e degrés :

Les élèves sont invités à se munir d'un livre de lecture ou d'un magazine "culturel" afin d'attendre calmement la fin de l'examen après avoir remis leur copie.

Il est rappelé que durant un examen les élèves ne peuvent avoir que le matériel autorisé par le professeur (donc pas de GSM, d'ordinateur de poche,... qui seront assimilés à des moyens frauduleux). C'est également l'occasion de rappeler que toute fraude ou tentative de fraude peut entraîner l'annulation de la copie en tout ou en partie selon l'appréciation du professeur.

Pour ce qui est de la tenue, le règlement d'ordre intérieur reste toujours d'application.

Durant les jours de conseils de délibération, les élèves sont autorisés à demeurer à domicile. Cependant une surveillance est possible à l'école. Si des parents souhaitent que leur enfant soit à l'Institut durant ces journées, ils sont invités à en

avertir la Direction par courrier afin que la prise en charge puisse être assurée correctement.

Proclamations des classes terminales

La proclamation des résultats aura lieu pour les élèves de 6^e professionnelle (Restaurateur, Vendeuse-Retoucheuse et Aide familiale) le **vendredi 24 juin à 18h00** (dans la cour de la section professionnelle si le temps le permet, dans un local qui sera précisé en cas d'intempéries). Les élèves de 6^e puériculture recevront leur bulletin au même moment que les autres classes puisqu'ils n'auront leur qualification qu'au terme de la 7^e année.

La proclamation des élèves de rhéto et de 7^e professionnelle aura lieu le même **vendredi 24 juin à 19h00** dans le grand hall (section humanités). Elle sera suivie du verre de l'amitié offert par l'Association des Parents à tous les récipiendaires et leurs familles; ensuite auront lieu le souper et le bal de fin d'études (rhétos et 7^e P) offerts par les élèves de 5^e humanités et de 6^e professionnelle aux lauréats (avec le soutien de l'Association des Parents).

Remise des bulletins pour les autres classes

Les bulletins seront remis aux parents (idéalement accompagnés de l'élève) le **mardi 28 juin de 15 à 17 heures** et de **18 à 21 heures** par les titulaires. Les professeurs de branche seront à la disposition des parents dans la même tranche horaire. Si nécessaire, les parents qui le souhaitent pourront prendre connaissance des copies de bilans de leur enfant **le mercredi 29 de 8h30 à 10h30** sur rendez-vous pris avec le professeur la veille durant la remise des bulletins.

Si des contestations de décisions de conseils de classe devaient apparaître, les parents (et l'élève s'il est majeur) doivent impérativement rencontrer la Direction le **mardi 28 juin** après avoir rencontré le titulaire de branches dans lesquelles l'élève est en échec ou le **mercredi 29 juin entre 8h30 et 12h00** ou entre **14h00 et 16h15**, uniquement sur rendez-vous pris au secrétariat (010/23.31.25).

La décision prise par la Commission locale ou le Conseil de classe est notifiée par courrier recommandé.

Organisation de la fin de l'année scolaire

Le mercredi 29 juin est réservé à des réunions et le jeudi 30 juin à des conseils de classe et à une assemblée générale des professeurs et des éducateurs.

Réinscriptions pour l'année 2011-2012

La réinscription pour l'année scolaire prochaine se fait :

- en professionnel par la remise du document reçu en mai et confirmé à la remise des bulletins
- en humanités par la remise de la feuille de choix d'options confirmée en juin à la remise des bulletins et la signature du document présenté par le titulaire.

Comme nous l'avons déjà fait les dernières années, **nous réservons une priorité aux élèves actuels jusqu'au 2 juillet.** Au-delà de cette date, nous ne garantirons plus les places en particulier dans beaucoup d'options de l'enseignement général et technique de transition, dans l'enseignement technique de qualification (où il n'y aura pas de dédoublement) et dans certaines options de l'enseignement professionnel où la demande extérieure est forte.

Allocations d'études

Des documents de demande d'allocations d'études sont disponibles au secrétariat. Nous rappelons que nous sommes souvent étonnés de voir des parents signaler des difficultés pour faire face aux coûts scolaires et qui n'ont cependant pas eu recours à cette aide importante de la Communauté française.

Bourse aux livres

La reprise des livres d'occasion aura lieu **le mardi 28 juin durant la remise des bulletins** (avec un horaire particulier pour les rhétos). **La vente** aura lieu **le mercredi 29 juin de 9h00 à 13h00.** Une deuxième vente a lieu le 31 août de 10h00 à 12h00.

Documents à garder

Tous les élèves doivent pouvoir présenter à l'inspection de la Communauté française à tout moment de la prochaine année scolaire :

- le journal de classe 10/11
- les répertoires et les interrogations et travaux
- les fardes de cours en ordre.

Ce rappel vaut aussi pour les élèves des classes terminales qui doivent garder tous leurs documents « à domicile » et être en mesure de les faire parvenir à l'école en cas de demande.

TALON A REMETTRE AU TITULAIRE AVANT LE 1^{er} JUIN 11

Les soussignés ont pris connaissance du Providence Info de Mai 2011 en particulier de :

- l'horaire des bilans
- la rencontre des parents
- l'organisation de la fin d'année scolaire
- les réinscriptions
- les documents à garder par les élèves à l'attention de l'inspection

Pour la session de bilans, il est décidé que l'élève :

peut - ne peut pas ¹ rentrer étudier à la maison

Dans le cas où il doit étudier à l'Institut, il peut quitter

vendredi 10 juin à	h	(maximum 17h00)
mardi 14 juin à	h	(maximum 17h00)
mercredi 15 juin à	h	(maximum 16h00)
jeudi 16 juin à	h	(maximum 17h00)
vendredi 17 juin à	h.....	(maximum 17h00)
lundi 20 juin à	h.....	(maximum 17h00)

NOM :

Classe :

Date :

L'élève, Les Parents,

Signatures :

¹ Biffer la mention inutile